Naissances

Louise LAURENT le 31 juillet Nawel MARIE le 31 juillet Iliana THIBAUD le 17 septembre Timothée LOMBART le 28 octobre Léon CAIVEAU GOSSET le 5 décembre Kaïs LAMY ODIAU le 16 décembre

Mariages

Marie-Caroline NICOLE et Sébastien LIENARD le 2 juin Sébastien ROGER et Manuela AUGEREAU le 1er juillet Angéline GRIMAULT et Dany BROUARD le 21 juillet Mathieu FOUASSON et Chloé MARGALEF le 1er septembre Marion BABU et Nelson HAMARD le 16 septembre Benjamin MASSON et Lydie GALLAIS le 28 octobre

Décès Antoinette MARGUERITTE née ROUSSEL le 19 janvier Olga PAYEN née CHEVALIER le 20 janvier Yvan PUISSANT le 27 janvier Suzanne MORIEUX-BONNET le 30 janvier Martine VIEGAS née BABEL le 4 février Lucienne MAURICE née BARRAUD le 10 février Marie-Claire LAIDET née BODIN le 11 février Jean-Claude COMBE le 14 février Marcel GUITTON le 16 février Jean-Claude GIBAULT le 2 mars Joël RIBOUT le 19 mars Jean VLOTINOS le 22 mars Jean-Pierre LABILLOIS le 5 mai Annick GENDRE née FICET le 9 mai Claude BURON le 9 mai Marie BARRETEAU née PEIGNE le 11 mai René FRIOUX le 19 mai Pierre RONDEAU le 27 mai Jean-Marie LEHOUX le 5 iuillet Jacques DELVOYE le 7 juillet Liliane PEAUD née CHEVALIER le 24 juillet Lucas GANTOIS le 18 août Michel GUILBAUD le 24 août Marie-Josèphe POIRIER née YOUENOU le 26 septembre Sébastien RAIMONDEAU le 16 octobre Guy TOUZE le 30 octobre

Agence postale communale:

Alain JOUANNETAUD le 10 novembre

Jacky PINEAU le 13 décembre

Le samedi : 11h

15, rue du centre 85630 Barbâtre Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 Levées du courrier : Du lundi au vendredi : 15h

2018

Naissances

Max BOUCKELLYOEN le 4 janvier Léon HAMARD le 16 mars Basile FOUASSON le 12 avril Malo MARTIN le 25 avril Alicia FRADET le 18 août Loucas ROUSSEAU le 3 novembre

Mariages

Romain PERSONENI et Sophie TORTUYAUX le 9 mai Hélène SODEIK et Marc DE BACKER le 11 mai Benoît RAIMBAUD et Hélène GRELIER le 2 juin Vickye RICHARD et Cyril ROLLAND le 9 juin Rodolphe PETITDEMANGE et Cyrielle DAVERAT le 9 juin Marion GOUBARD et Anthinéa ROBINEAU-LESAGE le 7 juillet Earl MAGHANOY et Garance MARAY le 4 août Marianne PEURON et Pierre-Jacques BLEHER le 11 août Franck DEPOUX et Jacqueline DESPRES le 20 septembre Clémence BOUIN et Thomas LOCHET le 22 septembre Jamal BOURGINE et Sophie GARINET le 15 décembre

Frédérique LE ROY et Pascal PERRIN le 31 mars

Décès Paul GUILBAUD le 23 janvier Francois SERGY le 4 février Marthe GIBIER née FOUASSON le 11 février Bruno BEAUL AND le 13 février Marcelle LASSOURD née BEAUGE le 19 février Michel LAMBELIN le 24 février Pierrette CASELLES née AUBERTHIE le 11 mars Mireille PERRIER née DURAND le 13 mars Loïc CHESNEAU le 25 mars Lucienne GROIZARD née BROSSARD le 22 avril Francoise STEININGER le 17 juin Roland GALIPOT le 18 iuin Geneviève BARRIER le 21 juin Roland CHAUVET le 25 juin Henri RADENNE le 26 juin Guv BRECHET le 1er août Madeleine DANIEL née POIRIER le 3 août Tom DENAT le 12 août Gabriel CHARON le 24 août Marguerite MAZE née GLORIA le 3 septembre Jean-Philippe EYNARD le 4 septembre Eliane PALVADEAU née MIGNE le 10 septembre Michel CABANAS le 12 septembre Jean-Pierre MAISON le 22 octobre Marie CHAUVEAU née RAUTURIER le 29 octobre Lucienne MAURICE née REBRETEAU le 14 novembre Raymonde JOUSSE née BROSSARD le 16 novembre Robert FRADET le 19 novembre Roger LANCELLE le 11 décembre Gilberte BOURY née FOUASSON le 16 décembre

Joseph RENAUD le 27 décembre

Geneviève HERVOUET-BARANGER née VRIGNAUD le 28 décembre



N°8 Avril 2019



Votre périodique d'information au cœur de la commune.

P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME)

21 Février 2019

Le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de Barbâtre. Le dossier complet a été transmis, pour contrôle de légalité au service de l'Etat. Le PLU est opposable depuis le 28 mars 2019 et rend de nouveau, la commune bénéficiaire du Droit de préemption urbain.

Vous pouvez visualiser le dossier sur notre site

www.barbatre.fr (rubrique Vie Municipale > Urbanisme).

Dans la dernière Balise, de janvier 2019, vous avez pu remarquer que ne figurait plus, comme dans les autres bulletins, la liste des Permis de Construire et des Déclarations Préalables. Dans un souci d'économie et de respect de l'environnement nous avons décidé de ne plus intégrer ces données. Elles sont cependant consultables en Mairie, comme le prévoit la législation.

Pour tout renseignement : urbanisme@barbatre.fr ou urbanisme2@barbatre.fr - tél : 02.51.39.68.58.



BUDGET 2019

Le projet de budget 2019 a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services et de ne pas augmenter la fiscalité.

La section de fonctionnement s'équilibre à 3.033 236,88 € soit un budget en diminution de 3,30 % par rapport à celui de 2018.

La section d'investissement s'équilibre à 3.534 304,14€, avec plus de la moitié des dépenses (64%) attribuées aux opérations d'équipement, soit l'aménagement des bâtiments communaux, la voirie, le futur cimetière paysager et l'aménagement de la pointe de la Fosse.

La balance générale s'équilibre avec un total des dépenses égal à celui des recettes, s'élevant à 6.567 541,02 €.

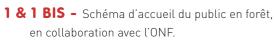
Les détails du budget 2019 et du compte administratif 2018 peuvent-être consultés sur notre site internet, dans la rubrique « Vie municipale ».

Le compte administratif 2018, en pleine concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie Générale, a été approuvé à l'unanimité. Mme DEMANET, notre trésorière, en a fait l'analyse et les conclusions devant la commission des finances, pour souligner :

- Une gestion saine des finances communales,
- Un niveau de notre capacité d'autofinancement au-dessus des communes de même strate,
 - Une réduction régulière de la dette communale.

Un programme d'investissement soutenu qui bénéficie notamment d'une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

LES PROJETS DE VOTRE COMMUNE 2019-2020



2 - Aménagement complémentaire de la zone de sports et loisirs (mur d'escalade, tyrolienne).

3 - Maison Plaine des sports (rénovation intérieure).

4 - Borne de recharge pour véhicules électriques.

5 - Halle des sports.

6 - Centre Technique Communal.

7 - Travaux école de voile + Nouvelle cabane aux livres.

8 - Acquisition de foncier.

9 - Toilettes sèches.

 Confortation des digues du Gois et des Mattes par la Communauté de Communes.

11 - Cimetière Paysager.

12 - Nouvelle cabane aux livres (sous réserve).

13 - Aménagements Rue de la Frandière.

14 - Rénovation toiture des locaux associatifs des Noures.

15 - Travaux passerelles et pontons pour liaisons vers l'île d'Yeu.

— Travaux de sécurisation des plages





HABITATS NATURELS

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 et du projet LIFE SALLINA pour la restauration des marais salés, l'Association de la Baie de Bourgneuf va réaliser la cartographie des milieux naturels des marais salés du Marais breton et de l'Ile de Noirmoutier. Notre commune de BARBATRE est concernée par ce travail.

Pour réaliser cette mission, des salariés de l'Association et des bureaux d'études TBM Environnement et Ecosphère feront des relevés terrain sur toutes les parcelles de marais salés de mars à septembre 2019 et de mars à septembre 2020.

Merci de faciliter leur travail. En cas de doute, vous pouvez leur demander l'arrêté préfectoral qui les autorise à pénétrer sur les parcelles privées, ainsi que la lettre de mission signée du Président de l'Association.

Si besoin, vous pouvez contacter Julie AYCAGUER à l'Association de la Baie de Bourgneuf :

02.51.39.55.62. - contact@baie-bourgneuf.com.

PAYSAGE DE NOTRE COMMUNE

Inscriptions au concours communal

Comme chaque année depuis 2015 la Commune participe à l'opération « Paysage de votre commune » organisée par le C.A.U.E. de la Vendée (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Vous êtes invités à vous inscrire entre le 11 avril et le 21 mai 2019 auprès de la Mairie pour les catégories « Jardins secrets » et « Jardins d'accueil » (particuliers ou structures recevant du public). Le jury communal visitera les jardins inscrits avant le 27 mai 2019.

Renseignements: www.caue85.com/paysage-de-commune

Inscriptions : Mairie de Barbâtre, Rue de l'Eglise,

85630 BARBATRE: 02.51.39.68.58



DU NOUVEAU À BARBÂTRE

Commerces:

Cooking à Dom' (traiteur et livraison à domicile)

Contact: Mme Julie SEVEAN - 07.66.20.14.20 // cookingadom.wixsite.com//cookingadom@outlook.fr

Loca music

(Animation de soirées, location de matériel)

Contact : M. Hervé RÉMIAT

06.68.29.70.66 // herveremiat@yahoo.f

Rôtisser

Contact: Mme Catherine PRUDHOMME

49 rue du Centre - 02.51.60.49.07

Santé : Ostéopathe D.O

osteopathe b.o

Contact : Mme Isabelle BORIE-FAURE

3 chemin de la Barre Raguideau – 07.72.00.18.51

Association:

Association de plaisanciers et pêcheurs des pays de la Loire

Jontact : M. Alain CIEREN (president) – 21 rue de l'Estacade 3arbâtre. 06.06.81.45.32 // a3pl.courrier@gmail.com

Reprises de commerces :

Le Goëland (Hôtel)

Contact : Mme Catherine LE BEC 15 Route du Gois, 85630 Barbâtre

02.51.39.68.66 // hotel.legoeland@orange.f

Tabac Presse

Contact : Annie et Philippe SAUVAGE 45 Rue du Centre, 85630 Barbâtre

02.51.39.62.9

LOUER UNE CHAMBRE À DES SAISONNIERS

Notre commune rencontre actuellement une carence en logements saisonniers. Pour pallier ce problème, la Mairie et les commerçants de Barbâtre font appel à vous, particuliers, pour louer vos chambres disponibles.

En effet, le Maire et ses adjoints ont rencontré début mars, M. DELAUNE, propriétaire du restaurant La Mano Negra. Celui-ci expliquait que, malheureusement, le manque de logement sur la commune freinait les saisonniers, et que par conséquent, il éprouvait quelques problèmes à recruter du personnel cette année.

Louer votre chambre à un saisonnier vous permettrait d'avoir une rentrée d'argent supplémentaire et contribuerait à l'économie de Barbâtre.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter M. DELAUNE : gregory.delaune@yahoo.fr ou la Mairie de Barbâtre : culture-animations@barbatre.fr